

brisent, au milieu de terrifiants remous ? Peut-on attacher une importance quelconque à une question de formule ou de tendance au moment où des peuples luttent pour leur droit à l'existence, quand la France en particulier se trouve devant ce dilemme : « Vivre ou mourir ! »

En toute sincérité, le moment est-il bien choisi, lorsqu'après deux ans de luttes acharnées l'ennemi est à nos portes, pour susciter des *querelles d'allemands* à propos de questions futiles ? Serait-ce donc au nom d'un principe d'esthétique que la jeune élite intellectuelle a fait, avec une absolue abnégation et un magnifique enthousiasme le sacrifice de sa vie ? Non certes, mais c'est pour défendre le trésor commun de la France du passé, et pour permettre à la France de demain de faire rayonner sur le Monde le pur éclat de sa pensée comme le fit la France d'autrefois.

Bref, parce que certains musiciens français peñsent qu'une *différence de principe* est une raison d'incompatibilité absolue entre eux et leurs confrères, tout projet d'« Union sacrée » doit-il, de ce fait, être écarté ? Nous pensons que leurs aînés agirent avec plus de sagesse lorsqu'en 1871, au lendemain de nos revers, ils se groupèrent *sans distinction de tendance ni d'école* et : « Pour l'Art » fondèrent la *Société Nationale*. Ce qui fait le prix d'une œuvre d'art, redisons-le encore, c'est à côté de la valeur intrinsèque de la pensée, l'harmonieux équilibre de sa réalisation, *quelle qu'en soit la forme*. Que les musiciens qui partagent cette manière de voir se groupent à leur tour, qu'ils s'inspirent de la devise de nos valeureux et héroïques alliés Belges ; « l'Union fait la force », qu'ils forment bloc pour conquérir à la Musique française la place qu'elle mérite d'occuper dans le Monde.

ALB. BERTELIN.

---

## LE PROBLÈME

### de l'Édition Française de Musique

(Suite et fin)\*

#### IV

Le simple exposé des faits éclaire les dessous du problème. A quoi attribuer la cause du double échec qui frappe d'impuissance la lutte future contre la formidable industrie musicale allemande ?

A l'opposition qui arrêta, dès le premier jour, l'élan confraternel et rendit précaire toute entreprise d'entente contre le retour de l'envahissement. D'où venait-elle ? des deux notables maisons de Paris ayant représenté en France les deux éditions principales de Leipzig.

Lorsque M. Durand, français d'adoption, succéda au modeste commerçant du Quai des Saints-Pères pour la représentation de l'édition Peters où elle végétait, il réussit grâce à des moyens puissants à en faciliter la colossale diffusion ; il établit du même coup les vastes assises de sa prospérité commerciale. Il est juste de reconnaître que sur ses bénéfices, il consentit de larges aumônes à notre musique contemporaine.

C'est dans le même style que M. Enoch procéda pour la représentation contractuelle de l'édition Litolf.

Or donc, leur attitude dissidente ne permet-elle pas de supposer le dessein de reprendre, aussitôt la paix signée, le commerce lucratif d'un article interrompu ? L'effort actuel d'une impression classique n'a-t-il d'autre but que de combler les vides et de remplacer momentanément les stocks épuisés et non renouvelables ?

---

(\*) Voir les numéros des 1<sup>er</sup> février, 15 février et 1<sup>er</sup> mars.

effort passager et coûteux dont la conséquence par ailleurs est de réduire la main-d'œuvre au détriment des éditeurs unionistes. Est-il invraisemblable de supposer que l'entreprise ainsi individualisée des « remplaçantes de guerre » cessera plus ou moins avec la reprise escomptée des affaires d'antan, autrement productives ?

Certes, la maison Durand a fait d'énormes avances ; le nombre des volumes parus par ses soins l'autorise à affirmer la continuité de ses efforts et la volonté d'aller jusqu'au bout. Pourquoi n'a-t-elle pas consenti à rassurer l'opinion par l'engagement que sollicitait d'elle la maison Rouart ?

Le cas de M. Enoch est identique. Et si des craintes nées de réticences sont permises, comment les éditeurs non représentants en France d'éditions ennemies, n'hésiteraient-ils pas à se grouper, à exposer leurs capitaux, s'ils sont menacés de voir leur tentative échouer devant les arrivages de la marchandise indésirable que n'arrêteront pas des droits de douane insuffisants ?

Là, réside le nœud de la question. Malgré son énergie, M. Dalimier s'est trouvé désarmé.

Aussi bien, estimons-nous fort légitimes les hésitations de M. Sénart, par exemple, qui, ne pouvant s'accorder avec les promoteurs de l'union sur l'évaluation marchande de ses apports, conserve la belle illusion de mener à fin, par ses propres ressources, la collection commencée.

La maison Heugel qui publie aussi des éditions classiques, acquise au projet d'affranchissement par l'union, entrevoit les difficultés créées par les dissidents. Son directeur commercial, M. Bertrand, a fait un rapport que nous connaissons bientôt ; peut-être y trouverons-nous les éléments d'un réquisitoire sévère.

M. Lemoine conçut dès avant M. Rouart, le projet d'une édition nationale. Il en déposa même le titre en décembre 1914. Sa collection du Panthéon des pianistes, composée d'un millier de morceaux, s'est complétée depuis la guerre par plus de 60 fascicules nouveaux révisés par M. Diémer et M. Lack. D'accord avec M. Rouart sur la nécessité de la vaste association, il accepte de fournir à celle-ci sa collection grevée de fortes remises, épargnant ainsi la besogne et les frais de publications déjà faites. Il propose, en outre, de participer à la création de la collection supplémentaire, celle des grandes œuvres symphoniques et des ouvrages de vente restreinte jugée indispensable à l'enseignement.

La Maison Leduc avait eu la conception du groupement, il y a 20 ou 25 ans déjà, au temps de M. Leduc père. M. Leduc fils a fait un rapport, lui aussi, qu'il a confié à M. Dalimier et dans lequel, après avoir signalé les ravages des éditions allemandes, il préconise l'opportunité d'une alliance nécessaire.

Nous avons dit déjà les bonnes volontés qui animent de nombreux établissements parmi lesquels ceux de MM. Gallet, Fromont, Joubert, la Schola Cantorum. Toutes ces bonnes volontés s'émoussent, inopérantes.



Quoi qu'il en soit, depuis l'échec du 3 mai, nous n'avons plus à enregistrer aucun geste nouveau. A peine indiquerons-nous la récente transmission par les Beaux-Arts au Ministre de la Justice d'une requête tendant à l'utilisation de l'usine Rœder, quelques échos de l'opinion publique, les efforts de la Ligue pour la défense de la Musique française, la discussion du rapport de M. Bertrand au Congrès du Livre.

Résumons et concluons.

Les éditions allemandes ne sauraient disparaître que par l'embrigadement *en masse* de nos commerçants français.

Elles ne disparaîtront que par la réunion des trois facteurs essentiels à notre production nationale :

1° *Qualité de l'édition.* — Quels que soient les mérites des éditions germaniques, celles-ci sont loin d'être parfaites. Écoutons M. Saint-Saëns :

« De l'édition Litolf, mieux vaudrait ne rien dire ; à tous les points de vue, c'est une des plus mauvaises qu'on ait jamais faites... Sous la belle apparence de l'édition Peters, une véritable misère artistique se dissimule. Les doigtés dont elle est couverte procèdent d'une détestable école et sont incompatibles avec une bonne exécution. De plus, les professeurs à lunettes d'or qui ont élaboré ces affreux doigtés, ont " perfectionné " la musique des maîtres et l'ont déformée... »

Les essais individuels ont-ils fait mieux jusqu'à présent chez nous (je laisse de côté les éditions italiennes ou anglaises) ? on peut en douter. Prenons par exemple l'édition Durand dont la gravure, l'aspect artistique peuvent être critiqués et relevons au hasard les erreurs :

OUVRAGES	Pages	Portées	Me nres	Main droite ou gauche	Temps	FAUTES
Sonate 5 (Mozart).....	46	4	2	G	2 <sup>e</sup>	si naturel à la basse.
Gradus Clementi.....	4	1	2	D		sol-si au lieu de si-ré.
— — .....	4	2				
— — .....	5	2				
— — .....	53	1	1	G		2 <sup>e</sup> accord mal placé.
Ecole Czerny.....	37	3	1	D		ré bémol.
Etudes Cramer.....	4	3	3	D et G		ré (2 <sup>e</sup> note).
Sonatine 2 (Kulhau).....	9	1	2	G	3	l'accord fa-mi mal placé
Impromptu (Chopin).....	56	4	3	D	3	ré bémol.
L'art de délier les doigts (Czerny).	64	4	4			
— — — .....	64	5	2			mi naturel.
— — — .....	116	5	1	D		ut.
— — — .....	116	6	3			si naturel non bémol.
— — — .....	124	5	1	D		fa à la basse (non ut).
— — — .....	124	6	2			fa dièze (non fa).
— — — .....	124	6	2			deux sol dièze.

Inutile d'insister. Nous pourrions nous livrer à de semblables remarques sur d'autres éditions. Reconnaissons d'ailleurs qu'une édition de cette nature ne peut s'établir parfaite du premier coup.

Or, cette perfection relative quant au format, à la gravure, à l'impression, au style, à la révision des doigtés et des accents ne peut être escomptée que grâce à la fusion de toutes les forces, de toutes les compétences, de tous les capitaux. C'est alors que le goût, l'élégance de nos ouvriers graveurs ne tarderont point à prévaloir sur le travail de nos concurrents ; c'est alors que nous aurons enfin de bons poinçons et des matériels renouvelés.

2<sup>e</sup> *Bon marché du prix de vente consécutif au minimum du prix de revient.*  
Il est clair que pour empêcher l'introduction de la marchandise germanique, il nous faut produire aux mêmes prix que nos ennemis — car les tarifs prohibitifs ne suffiront pas.

Or, nous ne pouvons parvenir à ce but qu'à la condition de faire des tirages tels que les prix de revient soient assez abaissés pour soutenir la lutte. Plus le tirage est fort, moins il coûte. Une union de tous les éditeurs constitue le seul moyen efficace. Supposons en effet que chaque éditeur, ayant institué l'individuel organisme des éditions classiques, ait fabriqué cent volumes. S'ils sont cinq ou six, ils auront fabriqué 500 ou 600 volumes. Soit 5 ou 6 fois les mêmes Czerny, les mêmes Chopin !

Unis, ils eussent fabriqué cinq ou six cents volumes différents, soit autant à diminuer sur le total de la collection complète.

Le bloc de l'édition peut donc seule étayer les gros tirages.

3<sup>e</sup> *Les procédés de diffusion.* — Pour pouvoir faire des tirages importants, il faut que le commerce soit assuré d'une propagation rapide. Pour arriver à cette diffusion, le meilleur moyen est que tous les éditeurs, tous les marchands soient directement intéressés à la vente. Ils ne peuvent l'être qu'à la condition d'être associés, c'est-à-dire d'avoir les mêmes intérêts liés.

C'est ce qu'ont bien compris les Allemands à l'heure actuelle. En pleine guerre, ils ont serré les coudes, créant des dépôts partout où ils peuvent encore pénétrer, instituant des crédits à long terme, approvisionnant la clientèle à tous prix pour la conserver, augmentant même les commissions et les remises des courtiers, tout un système d'expansion dispendieuse pour maintenir leurs marchés. Ils font des avances, risquent de téméraires facilités, perdent sur les ventes et partagent en commun les sacrifices dans l'espoir de les récupérer plus tard, au prorata. C'est cela l'envergure du négoce.

N'est-il pas urgent de miner leurs méthodes par une accommodation des alliances fertiles ? D'anéantir leurs espoirs, groupés sur l'inébranlable muraille de l'entente ? Seul le bloc, encore, est susceptible d'installer à l'étranger, en Amérique, un représentant qualifié et un bureau central de propagande ; de déloger les Allemands des places conquises par leurs impresarii ; d'organiser une agence d'affaires musicales. M. Ricordi, de Milan, n'a-t-il pas déjà consolidé le système d'un si important mécanisme ? Formons des agents, des commis voyageurs et payons-les ! Ils auront tôt fait de réaliser et de faire réaliser au commerce et à l'art français les bénéfices qui vont ailleurs.

\* \* \*

Mais il est temps de conclure.

Si l'Art, pur flambeau de l'immanente beauté, joue un rôle de solidarité sociale en ce qu'il grandit le patrimoine de la patrie, il appartient à l'Etat de le protéger et de le guider dans les voies où passeront les générations futures.

Nous voulons espérer que le Congrès du Livre qui se tient actuellement sous les auspices du Gouvernement et qui a réservé une place spéciale à l'étude de l'édition musicale, saura émettre le vœu ralliant à l'idée de fusion les quelques dissidents qui n'ont point jusqu'à ce jour compris que les affaires de la France devaient passer avant les affaires personnelles.

Le substantiel rapport de M. Bertrand vient d'y mettre en lumière les périls du système individualiste, en évidence la nécessité d'une vaste fédération des éditeurs français. Peut-être portera-t-il ses fruits ?

Nous savons, d'autre part, que le Gouvernement est résolu à faire bénéficier de toutes les prérogatives utiles, l'effort commun de solidarité patriotique et commerciale.

Si, sourds à la voix de l'intérêt supérieur de la nation, les éditeurs persistaient à vouloir demeurer sur leurs positions, frappant de stérilité la production française ; si des responsabilités envers le pays et l'art proviennent d'attitudes injustifiées, ne conviendrait-il pas que l'Etat s'emparât du problème, non plus comme simple guide tutélaire, mais comme ouvrier actif de la grande œuvre à parfaire ?

Nous savons également que, dans le cas où les réunions du Congrès n'apporteraient pas la solution qu'il préconise depuis plus d'un an, M. Dalimier persistera énergiquement dans ses intentions.

Et nous qui n'avons pas peur des mots, nous n'hésiterons pas à solliciter un monopole d'Etat.

Nous demanderons à l'Etat de créer lui-même l'industrie nationale de la musique, de faire ce que les uns n'auront pas pu, ce que les autres n'auront pas voulu entreprendre. Sanction protectrice.

Le Parlement ne refusera point les crédits pour cette besogne rayonnante ; il ne faillira pas à un devoir d'utilité publique imposé par d'exceptionnels événements.

Et c'est à l'Etat que reviendront la gloire et les profits dont quelques commerçants n'ont pas su comprendre la grandeur et l'étendue.

CH. TENROC.

*Nous avons reçu au cours de la publication de nos articles sur l'Édition musicale un grand nombre de lettres. Il nous est malheureusement impossible de les insérer toutes. Dans un prochain numéro nous en publierons quelques-unes, parmi lesquelles celles de MM. Vincent d'Indy, Kufférath, Jacques Durand, Emile Leduc.*

N. D. L. R.

